

Programme de réussite éducative (PRE) Département de Seine-Saint-Denis (93) Enquête de suivi 2015

Depuis 2007, l'Acisé puis le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) réalise une enquête annuelle de suivi sur les projets de réussite éducative auprès de tous les coordonnateurs. L'enquête de suivi 2015 concerne la situation des PRE sur l'année scolaire 2014-2015.

En 2014-2015

24 PRE

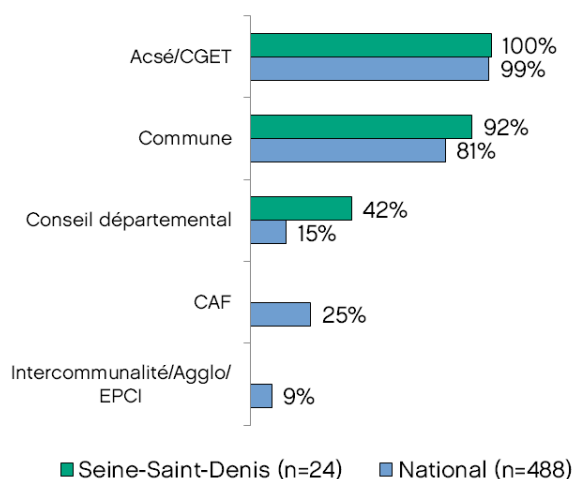
 actifs dans le département
(soit 5 % du total national)

6 093 enfants

bénéficiaires du dispositif

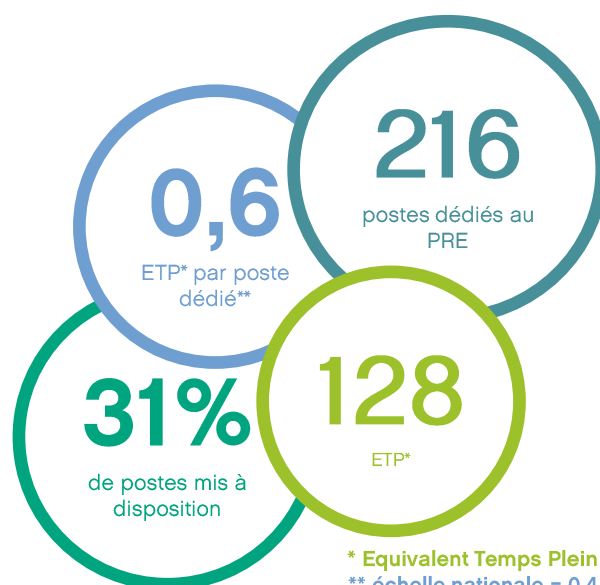
 Taux de réponse des
coordonnateurs de PRE actifs
dans le département : 100 %
(taux national : 99 %).

> Les principaux cofinancements

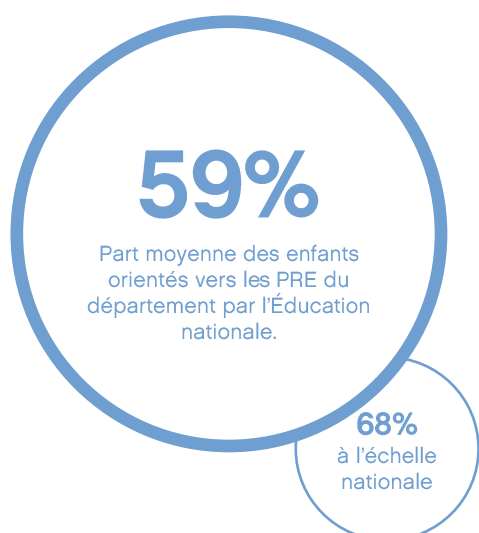


Lecture : dans le département, 100 % des PRE (soit les 24) sont cofinancés par l'Acisé/CGET, contre 99 % à l'échelle nationale.

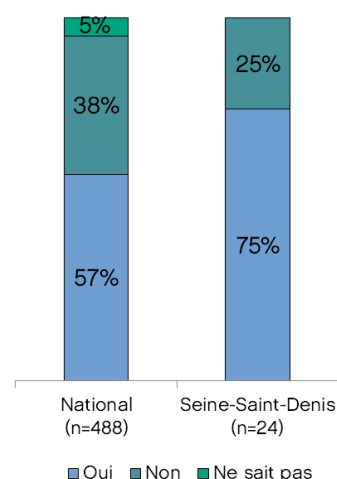
> Les postes dédiés



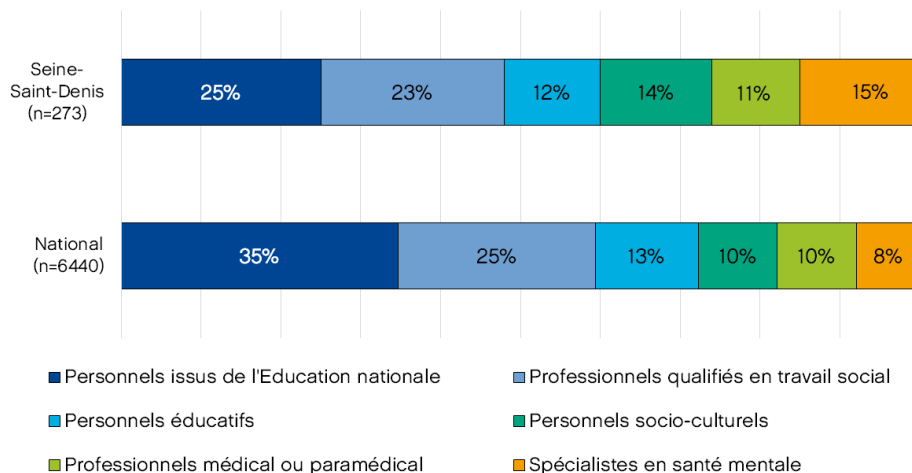
> Les PRE et l'Éducation nationale



> L'articulation entre l'intervention des PRE et le décrochage scolaire



> Les équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS)

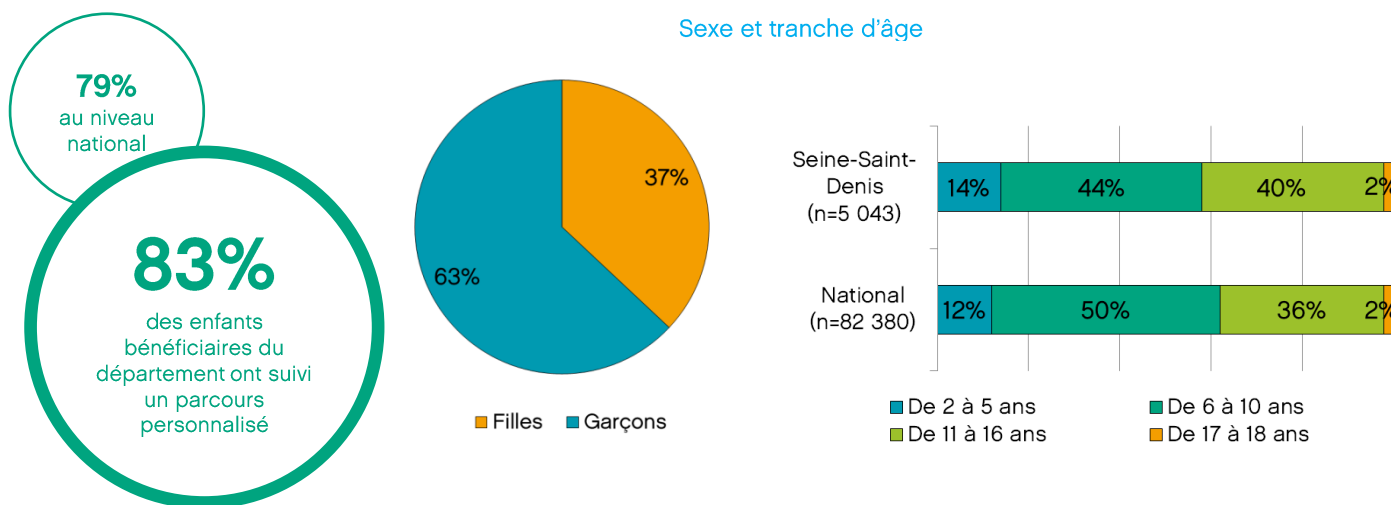


17 jours
délais moyen entre
l'orientation d'un
enfant vers le PRE et
l'étude de sa situation
par une EPS

20 jours
au niveau
national

Lecture : 25 % des membres des EPS du département (soit 68 sur les 273 membres) sont des personnels issus de l'Éducation nationale. À l'échelle nationale, cette part s'élève à 35 %.

> Les enfants bénéficiaires d'un parcours individualisé



Lecture : Dans le département, 63 % des enfants ayant bénéficié d'un parcours personnalisé étaient des garçons. Par ailleurs, 44 % étaient âgés de 6 à 10 ans.

> La thématique prioritaire d'intervention

